

Dt privé / Thèse : Les règles de preuve et les évolutions du droit du travail



Florence TERROUX-SFAR

Date(s)

le 27 janvier 2012
à 14 h 00

Lieu(x)

Bâtiment F - Salle des actes (F.141)

Mme Florence TERROUX-SFAR

Présente ses travaux en soutenance
en vue de l'obtention du doctorat de sciences juridiques

**"LES REGLES DE PREUVE ET LES EVOLUTIONS
DU DROIT DU TRAVAIL."**

Equipe de recherche : [IRERP](#)

Directeurs de recherches :

Mme Marie-Armelle SOURIAU, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre

Membres du jury :

M. Gilles AUZERO, Professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

M. Antoine LYON-CAEN, Professeur à l'Université Paris Nanterre

M. Jean PELISSIER, Professeur émérite à l'Université Toulouse I

Mme Corinne SACHS-DURAND, Professeur à l'Institut du travail à l'Université Robert Schumann - Strasbourg

Mis à jour le 04 février 2014

► Organisation administrative

de l'ED :

[HARD](#)

able administrative :

[brielle THIAN](#)

F - Bureau 511

58.84

d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

e

toute la journée

Vendredi après-midi

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)



Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

univ-lyon2.fr/terre.fr/dt-prive-these-les-regles-de-preuve-et-les-evolutions-du-droit-du-travail-400596.kjsp?